

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMBARGO : 26 avril 2023 – 17h00

Intendance des impôts du canton de Berne : « 2getherbilingue » et double certification en matière de bilinguisme

Bienne, le 26 avril 2023. Le Forum du bilinguisme Biel/Bienne félicite l'Intendance des impôts du canton de Berne pour ses accomplissements en matière de bilinguisme en lui attribuant le certificat « Engagement bilinguisme ». La Région Jura bernois-Seeland reçoit quant à elle le prestigieux « Label du bilinguisme ».

L'Intendance des impôts du canton de Berne a élaboré un projet nommé « Diversity2gether », ayant pour objectif de valoriser et de développer la diversité sociale, culturelle et ethnique au sein de ses services. Parmi ses actions phares, l'initiative « 2getherbilingue » se consacre à encourager le bilinguisme. Souhaitant affirmer son engagement envers cette cause et en poursuivre le développement, l'Intendance des impôts a pris la décision de faire certifier son siège principal à Berne ainsi que ses quatre subdivisions régionales.

Une véritable campagne de sensibilisation au bilinguisme a été déployée sur l'ensemble des sites de l'Intendance des impôts. Des principes directeurs du bilinguisme ont vu le jour, accompagnés de la mise en place de tandems linguistiques et de tables de conversation dans la langue seconde à l'heure du dîner. L'ambition est d'encourager les collaboratrices et collaborateurs à s'associer à l'Intendance des impôts en tant qu'entité bilingue. Des efforts soutenus sont déployés pour que l'allemand et le français se rencontrent harmonieusement en tant que langues égales, et pour que les besoins de tout un chacun soient pris en considération. Cette démarche revêt un caractère d'autant plus important que les collaboratrices et collaborateurs francophones constituent une minorité face à leurs homologues germanophones.

Les deux certifications attribuées en matière de bilinguisme mesurent la qualité du bilinguisme à trois niveaux :

- Services et communication externe,
- Composition et compétences linguistiques du personnel,
- Communication interne et culture linguistique de l'organisation.

Néanmoins, le « Label du bilinguisme » est plus exigeant concernant la composition linguistique du personnel et ses connaissances linguistiques que l'« Engagement bilinguisme ».

L'Intendance des impôts du canton de Berne se distingue par une remarquable visibilité bilingue,

hautement appréciée par le Forum du bilinguisme. Ceci est notamment dû à la disponibilité de tous les produits et services dans les deux langues, à qualité égale. Toutefois, le niveau de bilinguisme n'est pas homogène dans toutes les régions. Ainsi, seule la Région Jura bernois-Seeland (sites de Moutier et de Bienne) peut se prévaloir de la certification « Label du bilinguisme ». Les autres régions, à savoir Berne-Mittelland, Emmental-Haute-Argovie et Oberland, ainsi que le siège principal à Berne, ont quant à eux été récompensés par la certification « Engagement bilinguisme ».



Kanton Bern
Canton de Berne

Steuern
Impôts

L'Intendance des impôts du canton de Berne emploie près de 850 personnes, réparties entre ses sites de Berne, Bienne, Berthoud, Moutier et Thoun. Ayant pour mission d'appliquer les lois fiscales, tant fédérales que cantonales, elle fournit des prestations à la Confédération, au canton de Berne, aux communes bernoises et à la population. L'Intendance s'assure de l'imposition adéquate d'environ 720 000 contribuables, incluant les particuliers, les personnes salariées ou indépendantes, ainsi que les personnes morales ayant leur siège dans le canton de Berne (sociétés de capitaux, coopératives, associations, fondations). Dans le cadre de ses fonctions, l'Intendance des impôts veille également à ce que tous les contribuables remplissent leurs obligations fiscales.



Créé en 2001, le « **Label du bilinguisme** » est décerné par le Forum du bilinguisme de Biel/Bienne et a pour objectif de promouvoir le bilinguisme dans sa propre région ainsi que dans d'autres régions linguistiques bilingues de Suisse, et ce, en encourageant l'intérêt et le respect mutuels entre les communautés linguistiques partenaires.



La certification « **Engagement bilinguisme** » est un processus défini en plusieurs étapes dont les critères sont similaires au « Label du bilinguisme », mais moins restrictifs notamment au niveau de la composition et des compétences linguistiques du personnel.

Informations complémentaires :

Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme, 078 661 89 75

Sirgit Meier, cheffe du secteur Droit et coordination, Intendance des impôts du canton de Berne, 031 633 60 68